



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**

# DOTATION D'UN NOUVEAU BAC À ORDURES MÉNAGÈRES

## QUE FAIRE DE SON ANCIEN BAC ?



Vous venez d'être dotés d'un bac collectant les ordures ménagères et vous ne savez pas quoi faire de l'ancien ?



*Petite astuce :*

Personnalisez-le pour en faire un bac de tri sélectif !

Ainsi, plus besoin d'aller chercher les sacs jaunes en mairie.



*Peignez*



*Personnalisez*



*Présentez*

Le meilleur endroit pour indiquer le mot TRI est la face du bac en-dessous de la poignée, visible depuis la rue.



*Attention, cette astuce ne s'applique qu'aux bacs pouvant être positionnés par les ripeurs sur le système de bascule du camion de collecte (photos ci-dessus) et uniquement dans les communes disposant de sacs jaunes.*

Retrouvez les consignes de tri sur : [www.triercestdanner.fr](http://www.triercestdanner.fr)  
+ d'informations : [www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr)

